****

 **la Curie des Jésuites à Rome**

 **Borgo S. Spirito, 4, 00193 Roma (Italia)**

**Toile de fond : Une Congrégation générale dans la Compagnie de Jésus**

**Qu’est-ce qu’une Congrégation générale ?**

Dans la Compagnie de Jésus, une Congrégation générale constitue l’autorité suprême de gouvernement. Elle est convoquée à l’occasion du décès ou de la démission d’un supérieur général pour lui élire un successeur, mais elle peut aussi être convoquée pour apporter des changements à la structure et aux œuvres de la Compagnie de Jésus.

La gouvernance ordinaire de l’ordre des jésuites est entre les mains du Supérieur général, qui est élu à vie, et de ceux qu’il nomme supérieurs, pour un temps limité. Le Supérieur général gouverne selon les lois de l’Eglise et les Constitutions et règles de l’ordre religieux.

**A quel moment la Compagnie de Jésus tiendra-t-elle sa prochaine Congrégation générale ?**

Depuis la fondation de la Compagnie de Jésus, en 1540, on compte 35 Congrégations générales. La session plénière de la 36e CG s’ouvrira le 3 octobre 2016.

C’est le Supérieur général Adolfo Nicolás, S.J., qui a 80 ans et qui est en poste depuis 2008, qui a convoqué la 36e Congrégation et qui a annoncé son intention de démissionner.

Après avoir accepté la démission du Père général Nicolás et avoir élu un nouveau supérieur général, la Congrégation débattra d’importantes questions relatives à la vie et à l’activité apostolique de la Compagnie de Jésus en ce 21e siècle.

**Dans quel but convoque-t-on des Congrégations générales ?**

Selon les règles établies par saint Ignace de Loyola, le fondateur de la Compagnie de Jésus, il existe deux motifs pour convoquer une Congrégation générale : *l’élection d’un nouveau supérieur général* ou *des questions à traiter qui sont importants pour l’ensemble de la Compagnie*.

**Qui était le Supérieur général avant l’élection du P. Adolfo Nicolás ?**

En 1983, le P. Peter-Hans Kolvenbach, S.J. fut élu supérieur général quand le P. Pedro Arrupe, S.J. a démissionné à cause de problèmes de santé. Après avoir servi comme supérieur général pendant 25 ans, le P. Kolvenbach a présenté sa démission à la 35e CG.

**Qui participe à une Congrégation générale ?**

Les membres officiels d’une Congrégation générale sont sélectionnés parmi le personnel du supérieur général et l’ensemble de l’ordre des jésuites. Les divisions régionales de l’ordre, appelées *provinces* envoient les supérieurs provinciaux de ces provinces. Alors chaque province élit un certain nombre de délégués d’après un pourcentage du nombre total de jésuites. La plupart des provinces dans le monde enverront un seul délégué, en plus du provincial.

Le nombre total des membres de la 36e CG est de 215 (209 électeurs, 3 membres *ex officio* et 3 membres désignés par le supérieur général).

**Comment la Congrégation mènera-t-elle ses affaires ?**

La 36e Congrégation générale sera menée en conformité à un code de procédures de 56 pages appelé *Formule d’une Congrégation générale,* qui est extraite des Constitutions des jésuites et de règles établies par les Congrégations générales précédentes.

Le travail préparatoire à la Congrégation est confié à une commission de 14 membres (*Coetus Praevius*) nommée par le supérieur général. Le mandat de cette commission est double : 1) examiner les demandes et suggestions (postulats) provenant des provinces autour du monde et choisir celles qui seront étudiées et 2) dresser un rapport préliminaire qui servira aux premières délibérations.

Avec ce rapport préliminaire en mains, les électeurs (ou délégués) se sont réunis dans chacune des six Conférences (Afrique, Asie-Pacifique, Asie du Sud, Europe, Amérique latine et Canada-États-Unis) en octobre 2015 pour lancer l'étape initiale de la 36e CG. Chaque Conférence a élu un membre pour siéger au *Comité de coordination,* qui a alors pris la responsabilité de préparer la deuxième étape, la session plénière, qui commencera le 3 octobre 2016.

**Comment le vote se fera-t-il ?**

L’élection du supérieur général exige plus de 50% des votes. Dans le traitement des affaires, une majorité des deux tiers est requise si le vote entraîne une modification des Constitutions jésuites ou touche à des lois du Saint Siège qui dépassent la juridiction de la Congrégation générale.

**Combien de temps durera la 36e CG ?**

La Congrégation dure jusqu’à ce que ses affaires soient toutes réglées. La 35e (2008) a duré 58 jours. La 34e (1995), 96 jours, alors que la 31e (1965, 1966) s’est réunie en deux sessions, pour un total de 141 jours.

**À quel endroit la 36e Congrégation se tiendra-t-elle ?**

Les membres de la 36e CG se réuniront à Rome, à la Curie jésuite, le quartier général mondial de la Compagnie de Jésus. La Curie est un grand bâtiment, tout proche du Vatican.

Les membres se rencontreront dans l’*Aula* (salle, en latin), une grande salle de réunion capable d’accueillir 250 délégués. L’Aula est à l’étage supérieur d’un édifice inséré entre la Curie et une résidence de jésuites. L’Aula a profité d’une mise à jour technologique pour cette Congrégation générale ; elle comporte des bureaux, des ordinateurs et des espaces de rencontre au rez-de-chaussée.

Les 19 premières Congrégations générales furent toutes tenues à la Maison Romaine où saint Ignace a vécu et est mort, à côté de l’Eglise du Gesù.